



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032612-BF

l' enregistrement ACTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2024032612

Date de la  
convocation  
21.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date  
d'affichage  
21.03.2024

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

Nombres de  
membre

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

Absents donnant pouvoir: Sylvie VUILLET à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Yann GOLLION, Aurélia BLOT à Jean-Claude TONDU, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN.

#### Budget principal, adoption du budget primitif 2024

Délibération  
2024032612

Budget primitif voté en équilibre sur chaque section, détail par chapitres :

Pour 15  
Contre 0  
Abstention 0

chapitre D 011	Charges à caractère général	305 000.00 €
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	545 000.00 €
chapitre D 014	Atténuation de produits	17 500.00 €
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	723 136.22 €
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	95 000.00 €
chapitre D 66	Charges financières	5 575.00 €
chapitre D 68	Dotations aux provisions pour dépréciation	500.00 €
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 691 711.22 €</b>

chapitre R 013	Atténuation de charges	10 000.00 €
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	701 711.22 €
chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 000.00 €
chapitre R 73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 615.00 €
chapitre R 73	Fiscalité locale	610 000.00 €
chapitre R 74	Dotations et participations	243 385.00 €
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	20 000.00 €
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 691 711.22 €</b>



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032612-BF

Enregistrement NOTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2024032612

chapitre D 001	Solde d'exécution de la section reporté		84 263.64 €
chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées		36 395.00 €
chapitre D 21	Immobilisations corporelles		60 000.00 €
chapitre D 23	Immobilisations en cours		1 219 873.22 €
chapitre R 041	Opérations patrimoniales		22 474.32 €
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 423 006.18 €</b>	

chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement		723 136.22 €
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves		102 395.64 €
chapitre R 13	Subventions d'investissement		575 000.00 €
chapitre R 041	Opérations patrimoniales		22 474.32 €
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 423 006.18 €</b>	

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Adopte le budget primitif 2024 du Budget principal détaillé ci-dessus.

Le Maire,  
Florence BONDUEL



Le Secrétaire de séance,  
Sophie THIRET épouse ALLION,  
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>